



*Dossier de présentation des
formations*

BPJEPS VOILE MULTI-SUPPORT

BPJEPS VOILE CROISIERE



SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU BPJEPS VOILE MULTISUPPORT	p.3
1.1 Date et contenus de la formation	p.3
1.2 Alternance	p.4
1.3 Situations et modalités d'évaluation	p.4
1.4 Logistique de la formation	p.5
1.5 Conditions d'entrée en formation	p.5
2. PRESENTATION DU BPJEPS VOILE CROISIERE	p.7
2.1 Date et contenus de la formation	p.7
2.2 Alternance	p.8
2.3 Situations et modalités d'évaluation	p.8
2.4 Logistique de la formation	p.9
2.5 Conditions d'entrée en formation	p.9
3. PRESENTATION DES CERTIFICATS COMPLEMENTAIRES	p.11
3.1 CC Voile multi-support	p.11
3.2 CC Voile croisière	p.11
4. MODALITES DE FINANCEMENT	p.11
5. DEVIS	p.12
6. CONTACTS ET INSCRIPTIONS	p.13



1. PRESENTATION DU BPJEPS VOILE MULTI-SUPPORTS

Le BPJEPS Voile Multi-support est un diplôme d'Etat de niveau IV (niveau bac) permettant l'encadrement de tous les publics sur les supports voile légère et habitable hors itinérance.

Il est composé de 4 Unités Capitalisables (UC) :

UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC 3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage

UC 4 : Mobiliser les techniques de la mention voile multi-support pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

1.1. Dates et contenus de formation

Date de début de formation : 20 septembre 2021

Date de fin de formation : 21 juin 2022

La formation se décline selon les Unités de Formation suivantes :

a) EC d'entraîner une équipe sportive

- a. Se préparer à l'encadrement d'une équipe sportive (dont UCC4E)
- b. Planifier une saison sportive
- c. Organiser une épreuve (dont Arbitre FFV)
- d. Les outils et connaissances de l'entraîneur

b) EC d'encadrer tout public en loisir et scolaire, former les moniteurs

- a. Se préparer à l'encadrement de public loisir et scolaire
- b. Construire un projet pédagogique
- c. Former les moniteurs (dont Formateur régional et Evalueur technique FFV)
- d. Les outils et connaissances du moniteur

c) EC d'organiser l'activité

- a. Connaître et s'adapter à la réglementation, construire et faire évoluer un DSI
- b. Coordonner une équipe saisonnière
- c. Analyser et exploiter son site de pratique d'un point de vue de l'environnement et du développement durable
- d. Assurer la maintenance de la flotte

d) EC de développer des projets d'animation

- a. Comprendre la méthodologie de projet
- b. Analyser une structure pour en déterminer des objectifs
- c. Mettre en place une animation répondant aux objectifs
- d. En faire une évaluation et déterminer des perspectives



De plus, nous travaillerons sur l'attitude professionnelle, sans qu'une séquence de formation y soit dédiée, mais en continu tout au long de la formation, tant en centre de formation qu'en alternance :

- e) **Développer son attitude professionnelle**
 - a. S'insérer dans une équipe
 - b. Respecter le fonctionnement de la structure
 - c. Représenter sa structure
 - d. S'impliquer dans ses missions et tâches

1.2 Alternance

Le Centre de Formation Professionnelle des Glénans fonctionne avec un réseau de structures nautiques partenaires : les Bases des Glénans (Bretagne, Méditerranée, Corse), et aussi des structures locales et régionales.

Le choix de la structure fait partie intégrante de la stratégie de formation élaborée en début de cursus. Ce choix est fait en fonction des besoins recensés conjointement par les formateurs et le stagiaire, en cohérence avec les possibilités offertes par la structure d'accueil visée.

Un tuteur, diplômé d'état, suit alors le stagiaire dans ses apprentissages tout au long de la formation.

Une liste de structures d'accueil potentielles est disponible à tout(e) candidat(e) sélectionné(e) par Les Glénans. Cette liste vous sera fournie avec le dossier de formation en début de session.

1.3 Modalités d'évaluation

UC concernées	Modalités : nature de l'épreuve, lieu, durée (ou des sous épreuves du bloc)
UC1/2	- Dossier dactylographié de 30 pages maximum (hors annexes) - Présentation devant un jury de l'animation réalisée
UC3	Epreuve pédagogique, en OF, d'entraînement d'un groupe de personnes de Niveau 4 FFV minimum Entretien de retour comprenant des questions sur les RCV, les aspects théoriques et techniques de la navigation.
UC4	Epreuve a : épreuve pédagogique d'animation auprès d'un public loisir ou scolaire suivi d'un entretien
	Epreuve b : épreuve technique correspondant au Niveau 4 FFV sur le support 2



1.4 Logistique de la formation

a. Lieu de formation :

La majorité de la formation se déroule dans les locaux de la base des Glénans de Concarneau – Archipel.

b. Matériel nécessaire :

Nautique : Les brassières (voile légère et croisière) sont fournies. Les Glénans peuvent fournir les harnais de planche à voile. Tout le reste de l'équipement est nécessaire et à la charge du stagiaire : équipement vestimentaire de navigation croisière, combinaison néoprène et chaussons pour la voile légère.

Autre : tous les documents personnels sont bienvenus. Le nécessaire pour la prise de notes, le classement des documents distribués et les cours sont indispensables.

c. Déroulement de la formation :

À l'issue du positionnement, un plan de formation est établi sur un an avec possibilité d'allègements de certaines unités de formation selon les critères de validation prévus. La formation se déroule en alternance (centre de formation et entreprise).

1.5 Conditions d'entrée en formation

L'obtention des **Exigences Préalables à l'Entrée en Formation (EPEF)** est indispensable pour s'inscrire.

Les EPEF se composent de :

- Attestation de réussite aux Tests Techniques des EPEF sur les supports 1 et 2
- Certificat médical postérieur au 20/09/2020 de non contre indication à la pratique de la voile
- Attestation de natation comportant l'intitulé exact : « 100m nage libre avec passage sous un obstacle immergé de 1m de long » (il est conseillé d'utiliser le document type joint)
- Attestation de la participation à **4 régates sur le support 1** (équivalent au N5 FFV) dont **au moins 2 régates de grade 5b minimum (pour connaître les dates des régates, consulter le calendrier fédéral)**

<http://www.ffvoile.fr/ffv/sportif/Calendrier/Calendrier.aspx>)

- Copie du permis de conduire les bateaux à moteur option côtière
- Copie d'une attestation de formation relative au secourisme suivante :
 - o PSC1 ou AFPS
 - o PSE1 ou PSE2 en cours de validité
 - o AFGSU de niveau 1 ou 2 en cours de validité
 - o SST en cours de validité
- Copie du CRR (Certificat de Radiotéléphoniste Restreint) **si inscription au CC Croisière**



Les tests techniques sont organisés 3 fois par an par l'ensemble des organismes de formations bretons (INB, NEB Formation, ENVSN, Les Glénans) à l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques à Saint Pierre Quiberon.

Lors de ces tests techniques, vous devrez démontrer :

- un niveau technique équivalent au N5 FFV sur un support parmi planche à voile, dériveur ou habitable
- un niveau technique équivalent au N3 FFV sur un support parmi planche à voile, dériveur ou habitable
- vos connaissances concernant :
 - L'environnement lié à la pratique
 - Les règles de sécurité

L'organisation des tests techniques est détaillée dans la fiche d'inscription à ces tests disponibles sur notre site internet :

<https://www.glenans.asso.fr/formation-continue>

Dates des tests techniques des EPEF :

- 16 au 18 mars 2021
- 14 au 16 juin 2021
- 6 au 8 septembre 2021

Modalités de sélections

Les EPEF permettent de postuler à une entrée en formation. Le centre de formation établit une sélection des candidats comme suit :

- Un dossier comprenant l'ensemble des EPEF
- L'attestation de niveau technique d'entrée en formation dans un OF breton, délivrée lors des tests techniques
- Un entretien individuel portant sur la motivation et le projet professionnel



2. PRESENTATION DU BPJEPS VOILE CROISIERE

Le BPJEPS Voile croisière est un diplôme d'Etat de niveau IV (niveau bac) permettant l'encadrement de tous les publics sur les supports habitable et croisière jusqu'à 200 MN.

Il est composé de 4 Unités Capitalisables (UC) :

UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC 3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage

UC 4 : Mobiliser les techniques de la mention voile croisière pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

2.1. Dates et contenus de formation

Date de début de formation : 20 septembre 2021

Date de fin de formation : 21 juin 2022

La formation se décline selon les Unités de Formation suivantes :

f) EC d'entraîner une équipe sportive

- a. Se préparer à l'encadrement d'une équipe sportive (dont UCC4E)
- b. Planifier une saison sportive
- c. Organiser une épreuve (dont Arbitre FFV)
- d. Les outils et connaissances de l'entraîneur

g) EC d'encadrer tout public en loisir et scolaire, former les moniteurs

- a. Se préparer à l'encadrement de public loisir et scolaire
- b. Construire un projet pédagogique
- c. Former les moniteurs (dont Formateur régional et Evalueur technique FFV)
- d. Les outils et connaissances du moniteur

h) EC d'organiser l'activité

- a. Connaitre et s'adapter à la réglementation, construire et faire évoluer un DSI
- b. Coordonner une équipe saisonnière
- c. Analyser et exploiter son site de pratique d'un point de vue de l'environnement et du développement durable
- d. Assurer la maintenance de la flotte

i) EC de développer des projets d'animation

- a. Comprendre la méthodologie de projet
- b. Analyser une structure pour en déterminer des objectifs
- c. Mettre en place une animation répondant aux objectifs
- d. En faire une évaluation et déterminer des perspectives



De plus, nous travaillerons sur l'attitude professionnelle, sans qu'une séquence de formation y soit dédiée, mais en continu tout au long de la formation, tant en centre de formation qu'en alternance :

- j) Développer son attitude professionnelle**
 - a. S'insérer dans une équipe
 - b. Respecter le fonctionnement de la structure
 - c. Représenter sa structure
 - d. S'impliquer dans ses missions et tâches

2.2 Alternance

Le Centre de Formation Professionnelle des Glénans fonctionne avec un réseau de structures nautiques partenaires : les Bases des Glénans (Bretagne, Méditerranée, Corse), et aussi des structures locales et régionales.

Le choix de la structure fait partie intégrante de la stratégie de formation élaborée en début de cursus. Ce choix est fait en fonction des besoins recensés conjointement par les formateurs et le stagiaire, en cohérence avec les possibilités offertes par la structure d'accueil visée.

Un tuteur, diplômé d'état, suit alors le stagiaire dans ses apprentissages tout au long de la formation.

Une liste de structures d'accueil potentielles est disponible à tout(e) candidat(e) sélectionné(e) par Les Glénans. Cette liste vous sera fournie avec le dossier de formation en début de session.

2.3 Modalités d'évaluation

UC concernées	Modalités : nature de l'épreuve, lieu, durée (ou des sous épreuves du bloc)
UC1/2	- Dossier dactylographié de 30 pages maximum (hors annexes) - Présentation devant un jury de l'animation réalisée
UC3	Epreuve pédagogique, en OF, d'entraînement d'un groupe de personnes de Niveau 4 FFV minimum Entretien de retour comprenant des questions sur les RCV, les aspects théoriques et techniques de la navigation.
UC4	Epreuve pédagogique, en alternance, d'animation auprès d'un public loisir ou scolaire suivi d'un entretien



2.4 Logistique de la formation

a. Lieu de formation :

La majorité de la formation se déroule dans les locaux de la base des Glénans de Concarneau – Archipel.

d. Matériel nécessaire :

Nautique : Les brassières sont fournies. Tout le reste de l'équipement est nécessaire et à la charge du stagiaire : équipement vestimentaire de navigation croisière.

Autre : tous les documents personnels sont bienvenus. Le nécessaire pour la prise de notes, le classement des documents distribués et les cours sont indispensables.

e. Déroulement de la formation :

À l'issue du positionnement, un plan de formation est établi sur un an avec possibilité d'allègements de certaines unités de formation selon les critères de validation prévus. La formation se déroule en alternance (centre de formation et entreprise).

2.5 Conditions d'entrée en formation

L'obtention des **Exigences Préalables à l'Entrée en Formation (EPEF)** est indispensable pour s'inscrire.

Les EPEF se composent de :

- Attestation de réussite aux Tests Techniques délivrée par un organisme de formation breton ou N5 FFV habitable inscrit sur fiche coureur
- Certificat médical postérieur au 20/09/2020 de non contre indication à la pratique de la voile
- Attestation de natation comportant l'intitulé exact : « 100m nage libre avec passage sous un obstacle immergé de 1m de long » (il est conseillé d'utiliser le document type joint)
- Attestation de la participation à **4 régates sur le support habitable** (équivalent au N5 FFV) dont **au moins 2 régates de grade 5b minimum (pour connaître les dates des régates, consulter le calendrier fédéral)**
<http://www.ffvoile.fr/ffv/sportif/Calendrier/Calendrier.aspx>)
- Copie du permis de conduire les bateaux à moteur option côtière
- Copie d'une attestation de formation relative au secourisme suivante :
 - PSC1 ou AFPS
 - PSE1 ou PSE2 en cours de validité
 - AFGSU de niveau 1 ou 2 en cours de validité
 - SST en cours de validité
- Copie du CRR (Certificat de Radiotéléphoniste Restreint)



Les tests techniques sont organisés 3 fois par an par Les Glénans sur des stages dédiés intitulés « Coup de pouce Croisière ». Lors de ces stages évaluatifs, vous devrez démontrer :

- votre maîtrise en manœuvre et navigation en embarqué sur le support habitable
- vos connaissances concernant :
 - Le fonctionnement de l'engin
 - L'environnement lié à la pratique
 - Les règles de sécurité

L'inscription aux stages « Coup de pouce Croisière » se fait auprès du service relation moniteurs (moniteurs@glenans.asso.fr , 01.53.92.86.30)

Dates des stages « Coup de pouce croisière » :

- 29 mars au 2 avril 2021
- 28 juin au 2 juillet 2021
- 23 au 27 août 2021

Modalités de sélections

Les EPEF permettent de postuler à une entrée en formation. Le centre de formation établit une sélection des candidats comme suit :

- Un dossier comprenant l'ensemble des EPEF
- L'attestation de niveau technique d'entrée en formation dans un OF breton délivrée sur un stage dédié organisé par un OF breton (stage « coup de pouce croisière aux Glénans)
- Un entretien individuel portant sur la motivation et le projet professionnel



3. PRESENTATION DES CERTIFICATS COMPLEMENTAIRES

3.1 CC Voile Multi-support

Le Certificat Complémentaire Voile Multi-support est accessible aux personnes titulaires ou en cours de formation au BPJEPS Voile croisière. Il permet la polyvalence nautique et l'extension des prérogatives d'encadrement à l'ensemble des supports.

Cette formation peut être incluse dans le parcours de formation BPJEPS.

3.1 CC Voile Croisière

Le Certificat Complémentaire Voile Croisière est accessible aux personnes titulaires ou en cours de formation au BPJEPS Voile Multi-support. Il permet la polyvalence nautique et l'extension des prérogatives d'encadrement à la croisière jusqu'à 200 MN

Cette formation peut être incluse dans le parcours de formation BPJEPS.

4. MODALITES DE FINANCEMENT

La formation peut être financée par soit:

- **La Région Bretagne** dans le cadre du plan QUALIF Emploi (12 places financées) si :

- ▶ Vous êtes inscrit comme demandeur d'emploi auprès de Pôle Emploi
- ▶ **et** sélectionné par le centre de formation au titre de ce financement (aucune démarche n'est à effectuer par le candidat auprès de la Région Bretagne)

- **Un Projet de Transition Professionnelle** (PTP, ex FONGECIF, pour les salariés) : dans ce cas, référez-vous aux modalités en suivant ce lien :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14018>

- **Le Compte Personnel de Formation (CPF)** : pour connaître vos droits au CPF, créez votre espace personnel sur :

<https://www.moncompteactivite.gouv.fr/cpa-prive/html/#/connexion>

- **Un financement personnel**

Dans ces 3 derniers cas, un devis de la formation vous est proposé dans ce document. La formation peut être financée par un mixte CPF/Financement personnel.



5. DEVIS

DEVIS POUR

BPJEPS Voile Multi-support ou Voile Croisière et Certificat Complémentaire

Intitulé des qualifications recherchées :

- Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports (BPJEPS) Voile Croisière jusqu'à 200 MN d'un abri ou Voile Multi-support jusqu'à 6 MN d'un abri
- Certificat Complémentaire Voile Multi-supports jusqu'à 6 MN d'un abri ou Voile Croisière jusqu'à 200 MN d'un abri

Type : Diplôme d'État de Niveau IV

Entrée en formation : soumise à l'obtention des Tests d'Exigences Préalables

Date de début de formation : 20 septembre 2021

Date de fin de formation : 21 juin 2022

Nombre d'heures en centre de formation : 970 heures dont

BPJEPS : 865h

Certificat Complémentaire : 105h

Coût horaire : 9.15 €

Coût total : 8875.50 €

Devis indicatif, valable pour la rentrée de septembre 2020, sous réserve de modifications après positionnement.
Hors adhésion (34€) et licence FFV (57€).



6. CONTACTS ET INSCRIPTIONS

Vous souhaitez vous inscrire en formation :

→ **Et vous avez déjà les tests techniques :**

Renvoyez le dossier d'inscription au BPJEPS* accompagné d'une copie des pièces à fournir directement au Centre de formation à Concarneau.

→ **Et vous n'avez pas les tests techniques :**

- Renvoyez le dossier d'inscription aux tests techniques des EPEF* accompagné d'une copie des pièces à fournir au Service Relations Moniteurs à Paris.
et
- Renvoyez le dossier d'inscription au BPJEPS* directement **au Centre de formation à Concarneau.**

Service Relations Moniteurs

LES GLENANS

Christian LE LEVIER

Quai Louis Blériot

75 781 PARIS Cedex 16

Tel : 01 53 92 86 30

Fax : 01 45 27 61 54

Mail : moniteurs@glenans.asso.fr

Centre de Formation

LES GLENANS

Place Philippe Viannay

29900 Concarneau

Tél : 02.98.97.74.66

Yoann Menot-Responsable Formation

y.menot@glenans.asso.fr

Tél. : 06.88.12.86.79

Benoit Fournié- Coordonnateur

BPJEPS

b.fournie@glenans.asso.fr

Tél. : 07.89.65.17.80

ATTENTION : clôture des inscriptions aux tests techniques des EPEF **3 semaines avant la date des tests**. Les dossiers d'inscription devront être complets avant les tests. Dans le cas contraire, le Jury Régional BPJEPS refusera la participation aux tests.

***Tous nos documents et renseignements à cette adresse :**

<http://www.glenans.asso.fr/fr/transmettre/formation-continue/le-bp-jeps.html>